

**DEVELOPPEMENT DES  
ÉCOSYSTÈMES  
NATIONAUX DE  
VOLONTARIAT EN  
AFRIQUE**

---

**SYNTHÈSE :  
REFERENTIEL DE  
MONTAGE DE MISSION  
DE VOLONTARIAT  
NATIONAL ET  
INTERNATIONAL**





# SOMMAIRE

---

INTRODUCTION	05
1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	07
1.1. Les enjeux du volontariat en Afrique	08
1.2. Le programme DENVA : cadre et gouvernance	08
1.3. Pourquoi un référentiel harmonisé ?	09
2. CADRE CONCEPTUEL	11
2.1. Définition et caractéristiques du volontariat	12
2.2. La mission de volontariat : cadre et finalités	12
2.3. Le montage de missions : processus et enjeux	12
2.4. Les critères de réussite d'une mission de volontariat	13
2.5. Les structures d'accueil : typologie et rôles	13
3. MÉTHODOLOGIE DE MONTAGE DE MISSION	15
3.1. Vue d'ensemble du processus	16
3.2. Étape 1 : Identification des besoins et analyse des priorités	17
3.3. Étape 2 : Identification et évaluation des structures d'accueil	17
3.4. Étape 3 : Dimensionnement et structuration de la mission	18
3.5. Étape 4 : Contractualisation	19
4. ACTEURS ET GOUVERNANCE	23
5. SUIVI, ÉVALUATION ET AMÉLIORATION CONTINUE	25
5.1. Objectifs de l'actualisation	26
5.2. Acteurs de l'actualisation	26
5.3. Méthodologie d'évaluation	27
5.4. Procédure d'actualisation	28
CONCLUSION	30



# INTRODUCTION

## Objet du document

Le présent document constitue une synthèse du Référentiel de montage de mission de volontariat élaboré dans le cadre du programme DENVA. Ce référentiel, fruit d'un travail collaboratif entre 12 pays africains, propose une méthodologie harmonisée pour concevoir, structurer et déployer des missions de volontariat de qualité.

Cette synthèse reprend les éléments essentiels du référentiel original en les rendant accessibles tant aux décideurs qu'aux praticiens de terrain. Elle conserve la logique du document source tout en offrant une lecture plus condensée.

## Portée et ambition

Le référentiel s'inscrit dans une dynamique de professionnalisation du volontariat africain. Il répond à un constat partagé : les pratiques actuelles de montage de mission reposent souvent sur des connaissances empiriques transmises de manière informelle, peu formalisées et difficilement transférables d'un contexte à un autre.

L'ambition est triple. D'abord, clarifier les processus en définissant précisément les rôles, responsabilités et limites de chaque acteur. Ensuite, professionnaliser l'engagement en valorisant le volontariat comme contribution structurée et mesurable au développement. Enfin, harmoniser les pratiques à l'échelle continentale tout en respectant les spécificités nationales.

## Public cible

Cette synthèse s'adresse aux techniciens des agences nationales de volontariat en charge du développement stratégique et opérationnel, aux agents de développement travaillant dans les organisations intéressées par l'intégration du volontariat dans leurs programmes, aux responsables d'ONG et associations mettant en place des projets/programmes de volontariat, ainsi qu'aux formateurs et accompagnateurs intervenant dans le secteur.





# 1 \_\_\_\_\_

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

## 1.1. Les enjeux du volontariat en Afrique

L'Afrique connaît une transition démographique majeure. Sa population jeune, en pleine expansion, fait face à des défis multiples : accès limité à l'emploi, besoin de compétences adaptées au marché du travail, aspiration à la mobilité et désir d'engagement citoyen. Dans ce contexte, le volontariat institutionnel émerge comme une réponse innovante qui concilie développement personnel, utilité sociale et renforcement des capacités locales.

Le volontariat représente un triple levier stratégique pour le continent. Pour les jeunes, il offre une voie d'acquisition de compétences, d'expérience professionnelle et d'employabilité. Pour les communautés, il apporte des ressources humaines engagées

au service du développement local. Pour les États, il constitue un outil de politique publique contribuant à la cohésion sociale et à l'atteinte des objectifs de développement.

Cependant, les dispositifs nationaux de volontariat existants souffrent d'un manque de coordination, d'harmonisation et de reconnaissance mutuelle. Cette fragmentation limite l'impact collectif du volontariat africain et réduit les opportunités de mobilité intra-africaine pour les jeunes volontaires. Les guides et procédures existants sont généralement conçus pour des contextes organisationnels ou nationaux spécifiques, restant peu transposables dans d'autres environnements.

## 1.2. Le programme DENVA : cadre et gouvernance

Le programme de Développement des Écosystèmes Nationaux de Volontariat en Afrique, lancé en février 2024 à Lomé, vise à transformer le volontariat institutionnel africain. Son objectif est de faire du volontariat un levier stratégique de développement humain, de cohésion sociale et d'employabilité des jeunes.

Le programme bénéficie d'un financement à 83% du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères. Sa mise en œuvre est confiée à un consortium d'Agences/ Programmes Nationaux de Volontariat (A/PNV) coordonné par France Volontaires, en partenariat avec l'Agence Nationale du Volontariat au Togo. Cette configuration assure une articulation entre expertise internationale et ancrage régional.

Le programme s'articule autour de quatre axes stratégiques complémentaires. Le premier axe, piloté par la Côte d'Ivoire, soutient le déploiement de volontaires à travers un

mécanisme d'appel à projets innovants. Le deuxième axe, piloté par le Togo, vise à professionnaliser les métiers de l'engagement par des échanges professionnels, des ateliers thématiques et le déploiement de volontaires internationaux en appui aux agences nationales. Le troisième axe, piloté par le Bénin, renforce les coopérations entre dispositifs nationaux en s'appuyant sur une étude juridique sur les conditions de mobilité et des appels à projets pour les missions Sud-Sud et Sud-Nord. Le quatrième axe, piloté par le Cameroun, développe le plaidoyer institutionnel pour une reconnaissance du volontariat dans les politiques publiques.

La gouvernance repose sur un comité opérationnel du consortium des Agences Nationales de Volontariat et une coordination technique pour chaque axe, assurant une prise de décision collective et une coordination permanente.

### 1.3. Pourquoi un référentiel harmonisé ?

Actuellement, les organisations africaines de volontariat déploient des processus construits sur leurs expériences internes ou inspirés de modèles d'organisations internationales. Ces approches, bien qu'efficaces localement, présentent plusieurs limites. Elles reposent sur des connaissances empiriques transmises de manière informelle. Elles sont très peu formalisées dans des documents méthodologiques reproductibles. Elles restent peu transposables dans d'autres environnements, limitant les possibilités d'apprentissage mutuel.

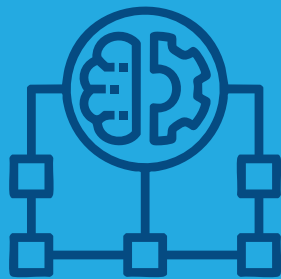
Cette situation contribue à freiner le développement qualitatif du volontariat africain et limite sa reconnaissance comme véritable levier de développement socio-économique.

Le référentiel harmonisé apporte quatre bénéfices stratégiques. Il clarifie les processus pour éviter les malentendus entre parties prenantes et garantir une compréhension partagée des enjeux. Il professionnalise

l'engagement en renforçant la crédibilité des agences nationales auprès de leurs partenaires techniques et financiers. Il valorise systématiquement le parcours des volontaires en structurant le dialogue autour des besoins, compétences et attentes de toutes les parties. Il harmonise les pratiques à l'échelle continentale en servant de base commune pour former les encadrants et faciliter les échanges d'expériences entre pays partenaires.

L'élaboration du référentiel s'est appuyée sur une approche participative ancrée dans l'expérience terrain. Une analyse préparatoire des pratiques nationales a permis de recueillir des informations détaillées et comparables sur les processus de montage de mission dans les 12 pays. Un atelier régional de construction collective, organisé en avril 2025 à Lomé, a réuni 18 participants représentant les agences nationales pour co-produire le contenu du référentiel. Cette démarche garantit que le référentiel reflète fidèlement les besoins, les contraintes et les innovations des praticiens du volontariat.







## 2 --- CADRE CONCEPTUEL

Le montage d'une mission de volontariat repose sur une compréhension partagée des concepts fondamentaux. Cette section

propose des définitions harmonisées issues de l'analyse des pratiques des pays partenaires du programme DENVA.

## 2.1. Définition et caractéristiques du volontariat

Le volontariat désigne un engagement libre, désintéressé et orienté vers l'intérêt général. Il se caractérise par quatre éléments fondamentaux : la liberté d'engagement, qui suppose l'absence de contrainte dans la décision de s'engager ; le désintéressement, impliquant l'absence de rémunération salariale malgré d'éventuelles indemnités de subsistance ; l'utilité sociale, à travers la contribution à des causes d'intérêt général dans des secteurs prioritaires comme

l'éducation, la santé ou l'environnement ; et l'encadrement institutionnel, garantissant la qualité et la sécurité des interventions au sein d'organisations structurées. Dans les pays DENVA, deux formes principales coexistent : le volontariat national, mobilisant volontaires de compétences, d'engagement citoyen et seniors, et le volontariat international, favorisant les échanges interculturels et la coopération Sud-Sud ou Sud-Nord.

## 2.2. La mission de volontariat : cadre et finalités

Une mission de volontariat est un engagement formel, à temps plein ou partiel et pour une durée limitée, destiné à servir des causes d'intérêt général dans un cadre organisé. Activité non rémunérée exercée librement, elle contribue à des actions d'utilité sociale, éducative, humanitaire, culturelle ou environnementale, sans se substituer à un emploi salarié. Elle poursuit un triple objectif stratégique. Pour le volontaire, elle offre une opportunité

de développement de compétences, d'expérience professionnelle et d'amélioration de l'employabilité. Pour la structure d'accueil, elle apporte un renforcement des capacités, des compétences complémentaires et une dynamisation des équipes. Pour la société, elle contribue à la cohésion sociale, à la mise en œuvre des politiques publiques et à la promotion des valeurs de solidarité et d'engagement citoyen.

## 2.3. Le montage de missions : processus et enjeux

Le montage de missions est un processus participatif par lequel les acteurs du volontariat identifient, conçoivent, structurent et formalisent des missions de volontariat. Ce processus vise à optimiser l'adéquation entre les besoins des structures d'accueil, les compétences des volontaires et les objectifs de développement poursuivis.

Ce processus constitue un outil de planification opérationnelle qui articule les différentes fonctions de gestion du volontariat : recrutement, formation, accompagnement et suivi-évaluation. Il représente également un levier stratégique permettant d'optimiser l'allocation des ressources dans une logique de développement durable.

Quatre principes directeurs guident le montage de missions. La co-construction implique que toutes les parties prenantes participent activement à la définition des missions et à leurs modalités d'exécution. L'alignement stratégique garantit que les missions s'inscrivent dans les priorités nationales de développement et répondent aux besoins locaux identifiés de manière participative. La qualité exige que chaque mission réponde à des critères d'excellence garantissant son impact social et sa valeur ajoutée pour toutes les parties prenantes. La durabilité assure que les missions contribuent à des transformations structurelles au-delà de la période d'engagement du volontaire.

## 2.4. Les critères de réussite d'une mission de volontariat

L'analyse des bonnes pratiques identifie dix critères fondamentaux de réussite d'une mission de volontariat, validés collectivement par les praticiens. Trois critères concernent la conception : la mission doit être co-construite et désirée par toutes les parties prenantes, la structure d'accueil doit reconnaître le processus formatif du volontaire, et la mission doit compléter l'action salariée sans s'y substituer. Trois critères portent sur les capacités d'accueil

: adéquation des ressources disponibles, correspondance entre le profil du volontaire et les activités prévues, et réalisme de la durée au regard des objectifs. Deux critères touchent à l'accompagnement : désignation d'un référent et prise en compte globale de la personne. Deux critères concernent l'impact : transformation durable pour toutes les parties prenantes et effet de levier sur le parcours du volontaire.

## 2.5. Les structures d'accueil : typologie et rôles

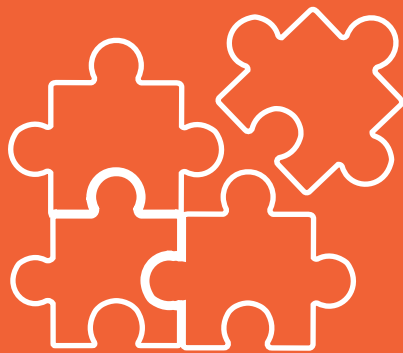
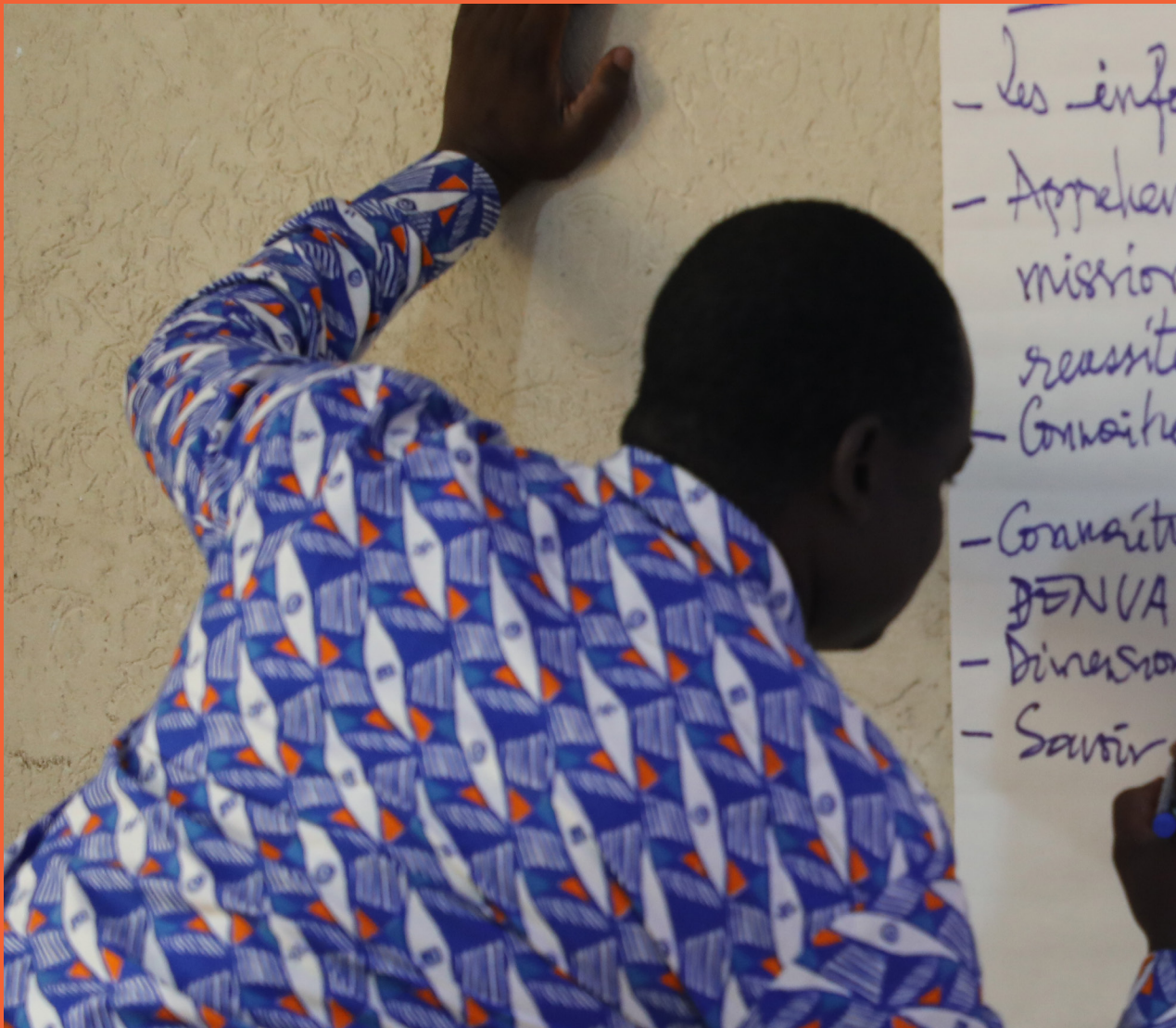
Les structures d'accueil sont des organisations publiques, associatives qui formulent des besoins en volontaires et offrent un cadre d'accueil adapté pour la réalisation de missions d'intérêt général. Elles constituent les partenaires opérationnels essentiels du dispositif de volontariat.

La diversité des structures d'accueil reflète la variété des secteurs d'intervention du volontariat. On trouve parmi elles des administrations publiques, des collectivités territoriales, des établissements

d'enseignement et de santé, des organisations non gouvernementales, des associations locales, des coopératives et des entreprises sociales. Chaque type de structure présente des caractéristiques spécifiques en termes de capacité d'accueil, de ressources disponibles et de modalités d'encadrement.

Cette compréhension conceptuelle partagée constitue le socle sur lequel repose l'ensemble du processus de montage de missions de volontariat décrit dans les sections suivantes.





ormations sur la mission  
ider le contexte de la  
n et les conditions de  
e de la mission.  
e FV et l'Histoire du volontariat  
e davantage le programme  
nement de la mission.

# 3

---

## MÉTHODOLOGIE DE MONTAGE DE MISSION



Le montage d'une mission de volontariat constitue un processus structuré qui transforme l'identification d'un besoin social en une mission opérationnelle, encadrée et impactante. Cette section décrit le processus harmonisé validé collectivement par les pays partenaires du programme DENVA.

### 3.1. Vue d'ensemble du processus

Le processus de montage de mission s'articule autour de quatre étapes principales déclinées en quinze phases opérationnelles. Cette structuration offre une méthodologie adaptable aux spécificités nationales tout en garantissant une cohérence d'ensemble.

La première étape porte sur l'identification des problématiques et l'analyse des besoins liés aux secteurs prioritaires et stratégiques. Elle comprend quatre phases :

- l'identification et l'analyse des priorités en lien avec les politiques locales et nationales,
- la détermination des opportunités d'intervention du volontariat,
- l'analyse de la faisabilité et l'élaboration du projet de volontariat, puis
- la mobilisation des ressources.

La deuxième étape concerne l'identification des structures d'accueil. Elle se décline également en quatre phases :

- la mobilisation des potentielles structures d'accueil,
- le recueil des besoins de mission,
- l'évaluation des capacités d'accueil des structures demandeuses, et
- l'évaluation approfondie des capacités d'accueil et de la pertinence des missions.

La troisième étape traite du dimensionnement de la mission. Elle comporte cinq phases

- la structuration des missions,
- la conception du dispositif de suivi-accompagnement,
- la mise en place du système de suivi-

- évaluation,
- la formulation des fiches de mission contextualisées, et
- la construction d'un calendrier de déploiement.

La quatrième étape finalise le processus par la contractualisation. Elle comprend deux phases:

- la déclinaison des engagements des parties prenantes et
- la signature des conventions avec les structures d'accueil et les partenaires.

Chaque étape conditionne la qualité des suivantes. La rigueur appliquée dès l'identification des besoins détermine la pertinence des missions déployées et leur impact sur le développement.

### 3.2. Étape 1 : Identification des besoins et analyse des priorités

Cette première étape constitue la base du processus de montage de mission, visant à articuler les missions de volontariat sur les priorités nationales et locales. Elle comprend quatre phases :

- Identification et analyse des priorités : diagnostic des besoins prioritaires à travers une revue documentaire, une observation de l'environnement incluant les ODD et l'Agenda 2063, et des échanges avec les acteurs clés. Livrables : synthèse des priorités, cartographie des besoins, base de données des acteurs.
- Détermination des opportunités d'intervention : évaluation des domaines où

le volontariat apporte une valeur ajoutée, priorisation des défis et élimination des secteurs non pertinents. Livrables : tableau des opportunités, référentiel des missions-types.

- Analyse de faisabilité et élaboration du projet : appréciation de la viabilité juridique, technique, financière et organisationnelle. Livrables : document-projet avec échéancier et cadre de mesure des rendements.
- Mobilisation des ressources : sécurisation des moyens en s'appuyant sur l'engagement de l'État pour mobiliser des financements complémentaires.

### 3.3. Étape 2 : Identification et évaluation des structures d'accueil

Cette deuxième étape constitue le pont entre la stratégie définie et sa mise en œuvre concrète. Elle vise à identifier, évaluer et sélectionner les structures capables d'accueillir des volontaires dans des conditions optimales. Elle comprend quatre phases :

- Mobilisation des potentielles structures d'accueil : actions pour susciter l'intérêt des organisations à travers la sensibilisation, la prospection active selon les secteurs prioritaires, et l'organisation de séances d'information. Livrables : base de données des structures intéressées, réseau de partenaires élargi.

- Recueil des besoins de mission : collecte méthodique des besoins exprimés par les structures, assistance à la formalisation des demandes, et priorisation selon la pertinence et la faisabilité. Livrables : base qualifiée des missions potentielles, cartographie des besoins par territoire.
- Évaluation des capacités des structures demandeuses : pré-évaluation pour identifier les structures au potentiel prometteur, détermination des besoins d'accompagnement, et planification du suivi vers le statut de structure d'accueil.
- Évaluation approfondie : vérification de

l'éligibilité institutionnelle, analyse des ressources disponibles et des capacités d'encadrement. Livrables : rapport

d'évaluation consolidé, liste des structures qualifiées.

### 3.4. Étape 3 : Dimensionnement et structuration de la mission

Cette troisième étape transforme les besoins validés et les capacités d'accueil évaluées en missions opérationnelles concrètes, définit les modalités d'accompagnement et établit les outils de pilotage indispensables. Elle comprend cinq phases :

- Structuration des missions : formulation des fiches de mission avec objectifs mesurables, résultats attendus, activités et indicateurs SMART, en cohérence avec les priorités nationales et les ODD. Livrables : cadre logique validé, fiches de mission structurées, plan de mesure de performance.
- Conception du dispositif de suivi-accompagnement : mise en place des mesures d'encadrement technique, d'accompagnement psychosocial et de sécurité autour de trois moments clés (pré-départ, pendant et post-mission). Livrables : plan d'accompagnement, protocoles de sécurité, dispositif de tutorat.
- Mise en place du système de suivi-évaluation : établissement d'un système de pilotage en temps réel impliquant tous les acteurs. Livrables : système opérationnel, calendrier de suivi, canevas de rapportage.
- Formulation des fiches de mission contextualisées : adaptation aux réalités spécifiques de chaque contexte, servant de référence pour le recrutement, la formation et l'accompagnement.
- Construction du calendrier de déploiement: planning détaillé intégrant toutes les étapes clés et contraintes contextuelles.



### 3.5. Étape 4 : Contractualisation

Cette quatrième étape formalise les engagements de toutes les parties prenantes conformément aux cadres législatifs nationaux. Elle constitue l'aboutissement du processus de montage et le point de départ du déploiement des volontaires. Elle comprend deux phases :

- Déclinaison des engagements des parties prenantes : traduction concrète des responsabilités de chaque acteur précisant qui fait quoi, quand, comment et avec quels moyens. Elle transforme les accords de principe en obligations contractuelles à travers la lecture des conventions cadres, des ateliers participatifs, et l'élaboration de fiches de responsabilités. Livrables : convention de mise à disposition, contrat

de volontariat, protocoles d'entente, tableau des responsabilités.

- Signature des conventions : matérialisation des engagements sous forme de contrats à travers des sessions de négociation, la validation institutionnelle, la cérémonie de signature et l'archivage sécurisé. Livrables : conventions juridiquement contraignantes, répertoire des structures partenaires, base de données des missions disponibles.

À l'issue de cette étape, les dispositifs nationaux disposent d'engagements clarifiés, de conventions signées, d'un réseau de partenaires officiellement engagés et d'un cadre juridique sécurisé.







# 4 --- ACTEURS CONCERNES PAR ETAPES

La réussite du montage des missions de volontariat dépend de la coordination d'acteurs aux rôles complémentaires au sein d'un écosystème structuré. Cette section présente une cartographie des parties prenantes impliquées dans le processus ainsi que la répartition de leurs responsabilités.

L'écosystème du volontariat mobilise cinq grandes catégories d'acteurs (acteurs institutionnels publics, structure d'accueil, partenaire technique et financier, acteurs de terrain, acteurs d'appui) dont les contributions se complètent pour assurer le succès des missions.

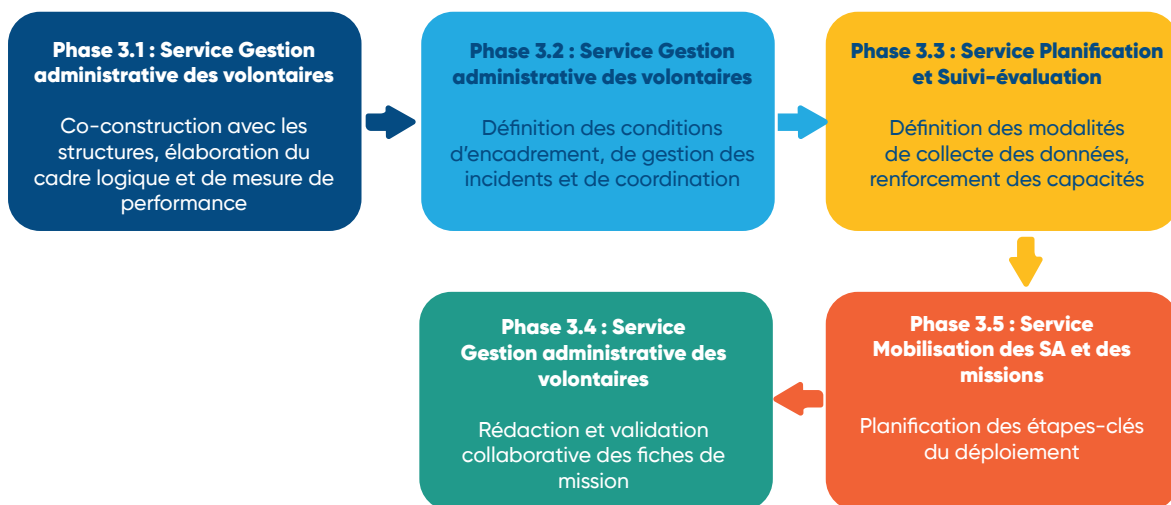
## ETAPE 1 : Identification des besoins et analyse des priorités



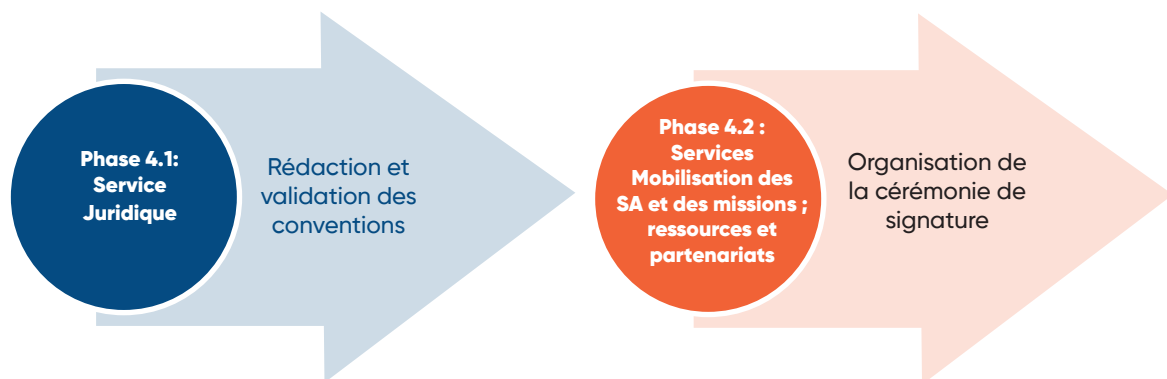
## ETAPE 2 : Identification et évaluation des structures d'accueil



## ETAPE 3 : Dimensionnement et structuration de la mission



## ETAPE 4 : Contractualisation



Cette répartition doit être adaptée aux spécificités organisationnelles de chaque pays tout en conservant la logique générale de coordination pour assurer l'efficacité et la qualité du processus. La réussite du montage de mission dépend ultimement de la capacité

à mobiliser et coordonner cette diversité d'acteurs autour d'objectifs partagés, en respectant les spécificités de chacun tout en maintenant la cohérence d'ensemble du dispositif national de volontariat.





# 5 ———— SUIVI, ÉVALUATION ET AMÉLIORATION CONTINUE

Le référentiel de montage de mission de volontariat se veut un outil vivant, appelé à évoluer en fonction des retours d'expérience et des mutations du contexte africain.

Cette section présente les mécanismes d'actualisation et les indicateurs de performance qui permettent d'assurer sa pertinence dans le temps.

## 5.1. Objectifs de l'actualisation

L'actualisation du référentiel s'appuie sur une approche d'amélioration continue reconnaissant la nature évolutive des pratiques de volontariat. Cette démarche crée un écosystème d'apprentissage collectif où les expériences de terrain nourrissent l'évolution de l'outil. Elle poursuit quatre objectifs complémentaires :

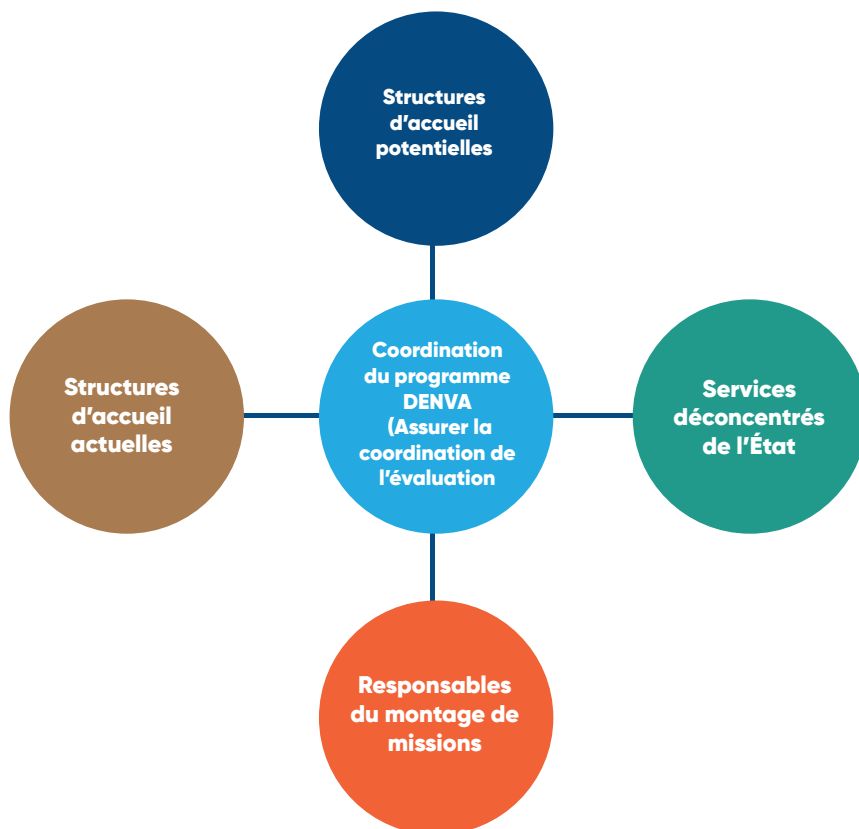
- identifier les différences et similitudes dans

- l'utilisation des outils proposés,
- analyser les défis opérationnels rencontrés dans l'application du référentiel,
- capitaliser les innovations et stratégies d'adaptation développées par les utilisateurs, et
- optimiser les processus à travers l'ajustement des procédures en fonction des retours d'expérience.

## 5.2. Acteurs de l'actualisation

Le processus d'actualisation du référentiel repose sur une mobilisation des acteurs

centraux de la chaîne de valeur, dont la diversité constitue un levier clé de pertinence.



L'interaction de ces acteurs assure une vision croisée, ancrée et évolutive du volontariat.

### 5.3. Méthodologie d'évaluation

L'évaluation du référentiel repose sur une approche triangulaire fondée sur des sources multiples. Elle vise à produire une lecture globale, objective et contextualisée de la mise en œuvre effective de l'outil. Trois piliers méthodologiques complémentaires structurent ce dispositif d'analyse :

- La collecte participative auprès des parties prenantes constitue le premier pilier. Réalisée en fin d'année, elle valorise les retours d'expérience des acteurs opérationnels à travers un outil digital dédié permettant de recueillir des données fines et standardisées sur chaque composante du référentiel. Tous les profils d'acteurs de la chaîne de montage de mission sont impliqués, garantissant une diversité de points de vue et une couverture étendue des contextes d'application.
- L'analyse documentaire approfondie forme le deuxième pilier. Une grille de lecture spécialisée accompagne systématiquement la revue des rapports d'activités des structures pour identifier les résultats obtenus, les bonnes pratiques et les écarts. Cette analyse permet de consolider une base empirique riche, contextualisée et transversale, et de confronter les perceptions subjectives issues de la collecte participative à des données objectives.
- Le système d'évaluation multicritères constitue le troisième pilier. Il structure l'analyse selon six dimensions prédéfinies permettant d'apprécier de manière complète l'efficacité et la pertinence du référentiel.

### 5.4. Procédure d'actualisation

Pertinence	Cohérence	Efficacité
Capacité du référentiel à s'adapter aux différentes réalités des pays africains et correspondance des méthodes proposées avec les spécificités culturelles, institutionnelles et opérationnelles de chaque pays membre.	Logique interne du référentiel à quatre niveaux : cohérence des quatre étapes principales, articulation entre les phases, logique d'enchaînement des activités, relations entre les composantes	Mesure concrète de l'efficacité des outils proposés et des améliorations réelles des pratiques de montage de mission dans chaque structure partenaire.

## Efficienne

Utilisation rationnelle des ressources financières, humaines et techniques tout au long des étapes de montage de mission.

## Impact

Transformations dans les performances institutionnelles des structures ayant utilisé le référentiel, à travers une analyse comparative avant et après son application.

## Durabilité

Capacité du référentiel à générer des changements durables dans les pratiques des structures de volontariat et à maintenir les améliorations dans le temps.

La procédure d'actualisation s'active selon un mécanisme de veille continue qui identifie les dysfonctionnements dans l'application du référentiel. Cette vigilance repose sur deux sources principales : les constats de difficultés par les Agences Nationales de Volontariat lors de l'utilisation opérationnelle, et l'analyse systématique du rapport d'évaluation annuel qui synthétise les tendances transversales.

L'analyse des facteurs déterminants examine quatre dimensions critiques susceptibles d'impacter la pertinence du référentiel : l'évolution des cadres juridiques nationaux et internationaux régissant le volontariat, les transformations des cadres institutionnels incluant les réformes administratives et les restructurations organisationnelles, les mutations du contexte sociopolitique africain qui influencent les conditions d'intervention des structures de volontariat, et l'adaptation aux nouvelles réalités du terrain qui nécessitent des ajustements méthodologiques et opérationnels.

Le processus collaboratif d'actualisation se déroule en quatre temps. La diffusion

préalable du rapport d'évaluation à tous les membres du réseau DENVA permet aux structures de s'approprier les constats et de préparer leurs contributions techniques. La consultation participative communique les éléments d'amélioration prioritaires aux structures membres et facilite la préparation des propositions d'évolution. Les ateliers techniques collaboratifs réunissent les représentants des structures membres pour un travail de co-construction où les expériences terrain, l'expertise technique et les analyses stratégiques convergent pour élaborer les évolutions du référentiel. La validation institutionnelle confère légitimité aux modifications apportées et garantit leur appropriation par l'ensemble de l'écosystème DENVA.

La procédure d'actualisation se caractérise par sa flexibilité opérationnelle, permettant des interventions ciblées selon l'ampleur et la nature des besoins identifiés. Trois niveaux d'intervention sont possibles : l'actualisation ponctuelle portant sur un aspect spécifique lorsque les dysfonctionnements sont circonscrits à un domaine particulier,

l'actualisation multidimensionnelle concernant plusieurs aspects simultanément quand les problématiques sont interconnectées, et l'actualisation globale de l'ensemble du référentiel lorsque les évolutions contextuelles nécessitent une refonte structurelle majeure.

Cette approche modulaire garantit une utilisation optimisée des ressources disponibles tout en maintenant la cohérence globale du référentiel. Elle permet une réactivité adaptée à l'urgence et à l'ampleur des besoins d'évolution, contribuant ainsi à la pertinence continue de l'outil.



## CONCLUSION

Le présent référentiel de montage de mission de volontariat constitue une avancée significative dans la structuration et la professionnalisation des écosystèmes nationaux de volontariat en Afrique. Fruit d'un travail collaboratif entre douze pays partenaires du programme DENVA, il propose une méthodologie harmonisée tout en respectant les spécificités de chaque contexte national.

Le référentiel apporte quatre contributions majeures aux dispositifs nationaux de volontariat. Sur le plan conceptuel, il établit un socle de définitions partagées permettant à tous les acteurs de parler un langage commun, facilitant le dialogue et renforçant la cohérence des interventions. Sur le plan méthodologique, il fournit un processus structuré en quatre étapes et quinze phases opérationnelles guidant les praticiens de l'identification des besoins jusqu'à la contractualisation, réduisant les risques d'improvisation et améliorant la qualité des missions. Sur le plan organisationnel, il clarifie la répartition des responsabilités entre les acteurs de l'écosystème à travers une cartographie des parties prenantes et une matrice des responsabilités, favorisant la coordination et limitant les zones de confusion. Sur le plan stratégique, il positionne le volontariat comme un levier de développement aligné sur les priorités nationales et les ODD, renforçant sa légitimité institutionnelle et son impact sur le développement humain, la cohésion sociale et l'employabilité des jeunes.

La mise en œuvre effective du référentiel

repose sur plusieurs facteurs clés de succès. Le leadership institutionnel fort implique un portage politique clair, un engagement des directions d'agences et un soutien des autorités de tutelle. Les capacités techniques suffisantes supposent des équipes formées et outillées pour chaque phase du processus. La coordination multi-acteurs nécessite des mécanismes de dialogue et de concertation permanente, une culture de collaboration et des procédures de résolution des difficultés. Les ressources suffisantes et durables exigent des moyens adaptés aux ambitions et une diversification des sources de financement. Le système d'information performant requiert des outils de gestion et de suivi adaptés aux besoins opérationnels. La culture qualité institutionnalisée demande une exigence d'excellence et d'amélioration continue à tous les niveaux.

Le programme DENVA porte une ambition transformatrice : contribuer à l'émergence d'un espace africain du volontariat où les jeunes pourraient s'engager librement d'un pays à l'autre avec une reconnaissance mutuelle de leurs compétences. Cette vision s'inscrit dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. La première phase constitue un laboratoire d'expérimentation dont les enseignements orienteront une phase élargie.

En utilisant ce référentiel, les praticiens contribuent à la consolidation d'un écosystème continental où l'excellence technique se met au service du développement humain durable.

## EQUIPE DE REDACTION

### Comité de rédaction :

- DOYIGBE Colombe Judith Houevo / AnpE Bénin
- NDONA Ntete Christiane / CNJV RDC
- OUATTARA Katolognan, / OSCN Côte d'Ivoire
- DJINBE Isabelle / PNV Cameroun
- SOUMAH Alkaly / ANVJ Guinée
- DA SILVA Mutaro / Direction de la jeunesse Guinée Bissau
- ABDERRAHMANE Ahmed / PNV WATANOUNA Mauritanie
- DEGUENONVO Georges Armand, Sénégal
- KOULI Tchilabalo / ANVT Togo
- N'ZAMBA Flavien / CJV Congo
- BANGANI Nakordja / ANVT Togo
- RASSEMBEYE Telngar / France Volontaires Togo
- DOKU yawo Apelete / France Volontaires Ghana
- OFOSU-YEBOAH Edward / NYA Ghana

### Avec la collaboration de :

- MOUTORE Yentougle, Maitre de Conférence de l'Université de Kara

### Sous la supervision (recherche, analyse et contrôle-qualité) de :

- DEBRIS Thierry, Responsable programme, France Volontaires
- AGODE Edem, Directeur des opérations de l'ANVT
- ALI Edjarè, Coordonnateur du programme DENVA / France Volontaires

Design graphique / Crédit photo / Illustrations: SEMAPHORE

Février 2026

